



## COMPAGNIE : GENERALI

PLAFOND : Aucun



ASSUR-TRAVEL

Les prestations ci-après sont limitées à la différence entre les frais réellement exposés et les prestations correspondantes de tout organisme dont pourrait relever l'intéressé.

ACTES	Délais carence	AZUR	AUSTRAL	ZENITH
<b>Hospitalisation</b>				
Hospitalisation* médicale ou chirurgicale	<b>3 mois</b>	100 % des frais réels	100 % des frais réels	100 % des frais réels
Forfait journalier		90% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Chambre particulière		-	100 % des frais réels avec maxi de 30 Euros par jour	100 % des frais réels avec maxi de 60 Euros par jour
Lit d'accompagnant pour enfant de moins de 12 ans (limité à 30 jours)		100 % des frais réels avec maxi de 15 Euros par jour	100 % des frais réels avec maxi de 15 Euros par jour	100 % des frais réels avec maxi de 30 Euros par jour
<b>Maternité*</b>	<b>10 mois</b>	-	100 % des frais réels avec maxi de 1000 Euros par an et 1000 Euros avec chirurgie	100 % des frais réels avec maxi de 3000 Euros par an et 6000 Euros avec chirurgie
<b>Transport en ambulance</b>		<b>90 % des frais réels</b>	<b>90 % des frais réels</b>	<b>100 % des frais réels</b>
<b>Médecine ambulatoire courante</b>				
Consultation Généraliste	<b>3 mois</b>	80 % des frais réels avec un maxi de 40 Euros	90 % des frais réels Avec un maxi de 40 Euros	100 % des frais réels avec un maxi de 50 Euros
Consultation Spécialiste		80 % des frais réels avec un maxi de 40 Euros	90 % des frais réels Avec un maxi de 60 Euros	100 % des frais réels avec un maxi de 130 Euros
Actes d'auxiliaires médicaux*		-	90 % des frais réels Avec un maxi de 30 Euros	100 % des frais réels avec un maxi de 50 Euros
Actes de biologie médicale**		-	90 % des frais réels	90 % des frais réels
Actes de radiologie**		80 % des frais réels	90 % des frais réels	90 % des frais réels
Frais pharmaceutiques (y compris vaccins)		80 % des frais réels	90 % des frais réels	100 % des frais réels
<b>Optique</b>				
Verres + Monture	<b>9 mois</b>	-	90 % des frais réels avec un maxi de 300 Euros par an	100 % des frais réels avec un maxi de 600 Euros par an
Lentille (jetables comprises)		-	90 % des frais réels avec un maxi de 100 Euros par an	100 % des frais réels avec un maxi de 260 Euros par an
<b>Dentaire</b>				
Soins et prothèses dentaires*	<b>9 mois</b>	-	90 % des frais réels avec un maxi de 1000 Euros par an Franchise de 50% la 1ere année	100 % des frais réels avec un maxi de 2000 Euros par an Franchise de 50% la 1ere année
Orthodontie (enfant de moins de 16 ans)*		-	90 % des frais réels avec un maxi de 600 Euros par an (pendant 3 ans maxi)	100 % des frais réels avec un maxi de 1000 Euros par an (pendant 3 ans maxi)
<b>Prothèses médicales d'appareillage sur devis*</b>	<b>9 mois</b>	-	80 % des frais réels avec un maxi de 300 € par an	90 % des frais réels avec un maxi de 1000 € par an

\* après entente préalable \*\* après entente préalable pour les actes d'un montant supérieur à 150 Euros

Les limites s'entendent par assuré ou par adhérent

Les limites s'entendent pour l'ensemble des prestations reçues par l'intéressé, y compris celles des autres organismes dont il pourrait relever